SERRE-PONÇON

FICHE D'INSCRIPTION STAGE DE VOILE ÉTÉ

Dossier d'inscription à retourner à :

Club Nautique Alpin Serre Ponçon
9 Chemin de Chadenas
05200 EMBRUN

Merci de nous retourner une fiche d'inscription remplie et signée par stagiaire, accompagnée d'un acompte de 45€ par stage (un seul chèque global si plusieurs stages svp)

LE SOLDE SERA À RÉGLER SUR PLACE LE PREMIER JOUR DU STAGE SVP

Besoin d'aide pour remplir votre fiche ?
APPELEZ-NOUS AU 04.92.43.00.02

NOM DU STAGIAIRE : ..... Prénom :.....

DATES DU STAGE : du : ..... au ..... Age :.....

3 jours : lundi à mercredi ou jeudi à samedi / 5 jours : lundi à vendredi / 6 jours : lundi à samedi

SEMAINE DU 15/08 : STAGE 4 JOURS : LUNDI À JEUDI = 125€ ENFANT / 140€ ADULTE / 270€ WING / 340€ WINGOIL

1ère SEMAINE DE JUILLET = STAGES MULTISUPPORT 4 JOURS / DENIÈRE SEMAINE D'AOUT = STAGES MULTISUP 3 OU 6 JOURS : 4 À 7 ANS -> 10H30 À 12H30 / 8 À 14 ANS ->13H30 À 15H30 / 15 ANS ET PLUS 15H45 À 17H45

☐ **Je souhaite devenir membre de l'association et bénéficier de 10% de remise (hors licences - cotisation en supplément + 80€/famille)**

☐ **Je ne souhaite pas devenir membre de l'association**

Cochez la case correspondant à l'activité souhaitée et au niveau de pratique du stagiaire :

Pour les jeunes enfants de 4 à 8 ans :		10h30 à 12h30	POUR LES DÉBUTANTS QUI S'INSCRIVENT À UN STAGE 5 OU 6 JOURS, L'HORAIRE CHANGE POUR LES 2 OU 3 DERNIERS JOURS POUR PASSER EN MOYEN/PERF
Jardin des Mers	4 à 5 ans	☐ 3 jours ☐ 6 jours	
Moussaillons	6 à 7 ans	☐ 3 jours ☐ 6 jours	
Matelot Windsup	6 à 8 ans	☐ 3 jours ☐ 6 jours	
Pour les pré-ados de 7 à 12 ans :		**Niveau Débutant 10h30-12h30**	**Niveau Moyen/Perf 13h30-15h30**
Corsaire Optimist	7 à 12 ans	☐ 3 jours ☐ 5 jours ☐ 6 jours	☐ 3 jours ☐ 5 jours ☐ 6 jours
Corsaire Dériveur	8 à 12 ans	☐ 3 jours ☐ 5 jours ☐ 6 jours	☐ 3 jours ☐ 5 jours ☐ 6 jours
Corsaire Catamaran	8 à 12 ans	☐ 3 jours ☐ 5 jours ☐ 6 jours	☐ 3 jours ☐ 5 jours ☐ 6 jours
Corsaire Planche à Voile	9 à 12 ans	☐ 3 jours ☐ 5 jours ☐ 6 jours	☐ 3 jours ☐ 5 jours ☐ 6 jours
Pour les ados de 11 à 14 ans :		**Niveau Débutant 13h30-15h30**	**Niveau Moyen/Perf 15h45-17h45**
Captain Dériveur	11 à 14 ans	☐ 3 jours ☐ 5 jours ☐ 6 jours	☐ 3 jours ☐ 5 jours ☐ 6 jours
Captain Catamaran		☐ 3 jours ☐ 5 jours ☐ 6 jours	☐ 3 jours ☐ 5 jours ☐ 6 jours
Captain Planche à Voile		☐ 3 jours ☐ 5 jours ☐ 6 jours	☐ 3 jours ☐ 5 jours ☐ 6 jours
Pour les adultes à partir de 15 ans :		**Niveau Débutant 13h30-15h30**	**Niveau Moyen/Perf 15h45-17h45**
Planche à Voile	15 ans et +	☐ 3 jours ☐ 5 jours ☐ 6 jours	☐ 3 jours ☐ 5 jours ☐ 6 jours
Dériveur		☐ 3 jours ☐ 5 jours ☐ 6 jours	☐ 3 jours ☐ 5 jours ☐ 6 jours
Wing		Initiation Wing ☐ 3 jours (205€)	Wingfoil ☐ 3 jours (260€)
Catamaran		☐ 3 jours	☐ 3 jours
Raid Catamaran		☐ Lundi à jeudi 13h30-15h30 + Vendredi 10h30-15h30 (prévoir picnic)	
Habitable (Savines-le-Lac)		Du lundi au mercredi de 14h à 17h : ☐ 3 jours	
Pump Dockstart (⚠très cardio)		☐ 10h30 à 12h30 lundi -> mercredi OU jeudi -> samedi	

Pour connaitre votre niveau ou celui de votre enfant, pensez à regarder ce qu'a mis le moniteur l'année dernière dans le petit carnet bleu de la Fédération Française de Voile

-> Coordonnées du stagiaire

Nom : …… Prénom : …… Date de Naissance : ……../……../……..

Sexe : □ M □ F Mail : …… Téléphone : ……

Adresse domicile : …… Age :……

Personne à contacter d'urgence Nom : …… Portable : ……

-> Autorisations pour tous

□ J'autorise le Club Nautique Alpin Serre Ponçon, pour sa communication interne et externe, à utiliser l'image de la personne, objet de la présente fiche, et cela sur tous types de support et sans contrepartie.

-> Autorisation parentale pour les enfants mineur

Je soussigné …….. □ Père □ Mère □ Tuteur ……

□ atteste sur l'honneur disposer de l'autorité parentale. (précisez le lien de parenté svp)

□ accepte que le mineur dont j'ai la responsabilité utilise les services du Club Nautique Alpin.

□ déclare que l'état de santé de l'enfant dont j'ai la responsabilité ne présente pas de contre-indication à la pratique de la voile.

□ présente un certificat médical d'aptitude à la pratique du sport de moins d'un an.

□ affirme que le mineur dont j'ai la responsabilité est apte à s'immerger puis à nager 25 mètres sans reprendre pied (s'il a moins de 16 ans) ou à nager 50 mètres départ plongé (s'il a plus de 16 ans).

□ autorise le(s) responsable(s) du Club Nautique Alpin Serre Ponçon à prendre toutes les mesures d'urgence en cas d'accident sur le mineur dont j'ai la responsabilité ; y compris une éventuelle hospitalisation.

□ autorise / □ n'autorise pas le mineur dont j'ai la responsabilité à regagner seul son lieu de résidence en fin de séance.

-> Autorisation pour les adultes

□ Je déclare que mon état de santé ne présente pas de contre-indication à la pratique des supports utilisés.

□ Je présente un certificat médical d'aptitude à la pratique du sport de moins d'un an.

□ J'affirme être apte à nager 50 mètres départ plongé.

□ J'autorise le(s) responsable(s) du Club Nautique Alpin Serre Ponçon à prendre toutes les mesures d'urgence en cas d'accident ; y compris une éventuelle hospitalisation.

-> Règlement intérieur

□ Je déclare avoir pris connaissance des articles A322-64 à A322-70 du Code du Sport, du règlement intérieur du CNASP et de l'arrêté inter-Préfectoral règlementant la pratique des activités nautiques sur le plan d'eau d'Embrun et le lac de Serre-Ponçon.

-> Assurance - Licence Fédération Française de Voile

□ J'atteste avoir reçu une information sur les garanties d'assurance de la MAIF et de la Fédération Française de Voile.

□ Je reconnais avoir été informé de la possibilité de souscrire aux garanties complémentaires proposées par la FFV.

Je □ souscris / □ ne souscris pas à un passeport voile de la Fédération Française de Voile.

Je □ souscris / □ ne souscris pas aux garanties complémentaires de la Fédération Française de Voile.

Fait à …….. le ……..Signature (du représentant légal pour le mineur)

CONDITIONS GÉNÉRALES

ASSURANCE

L'association a souscrit à une assurance garantissant ses membres en responsabilité civile dans le cadre de ses activités. Le Passeport Voile de la FFV (inclus dans les stages 5&6 jours, facultatif pour les stages 3 jours) comprend une assurance individuelle accident. Les notices d'informations relatives aux contrats d'assurance MAIF vous seront fournies sur simple demande, et sont affichées à l'accueil de la base nautique. Je reconnais avoir été informé de mon intérêt de souscrire à des garanties complémentaires ayant pour but la réparation des atteintes à l'intégrité physique du pratiquant et/ou le rachat de la franchise.

RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données)

Loi n° 2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles

Les données personnelles collectées par le CNASP sont uniquement utilisées dans le cadre des activités de l'association (identification, prise de la licence FFV, coordonnées des licenciés pour les assurances, besoin de contact en cas d'urgence…). Ces données sont conservées par le CNASP le temps de l'activité puis archivées en raison d'obligations légales, avec un accès très restreints et pour une durée conforme aux dispositions légales.

Vous avez le droit d'accéder à vos données personnelles et de demander qu'elles soient rectifiées, complétées ou mises à jour. Sauf avis contraire de votre part, nous nous réservons la possibilité d'utiliser vos informations pour vous faire parvenir diverses documentations et d'utiliser votre image afin de compléter notre photothèque ou vidéothèque.

RÈGLEMENT

L'inscription n'est définitive qu'après le versement de la totalité du stage au plus tard le premier jour de l'activité. En cas de règlement refusé par la banque, la majoration sera à la charge du client et fera l'objet d'une refacturation.

L'ACTIVITÉ

Le stage a lieu sous la responsabilité d'un moniteur diplômé d'État. Dans certaines conditions exceptionnelles (avaries, météo…), le CNASP pourra être amené à modifier le lieu de pratique et/ou l'activité, écourter ou annuler le déroulement du stage. Ces différents cas ne peuvent donner lieu ni à un remboursement ni à un dédommagement. Le CNASP n'est pas responsable en cas de perte et vol des objets et vêtements personnels, avant, pendant et après l'activité.

ANNULATION

En cas de non-participation à l'activité pour une raison médicale, un certificat médical sera demandé. Le remboursement sera effectué par chèque (par virement pour les étrangers). La somme forfaitaire de 15€ par prestation sera alors conservée pour frais de gestion.